

I.

Première étape : S'interroger sur cette maison dorée

Ce livre s'articule en trois grandes parties chronologiques. La présente partie vise à déchiffrer la phase en amont de la séparation et les apports juridiques y sont très ponctuels ; tandis que la partie suivante décortiquera l'organisation de la séparation de manière beaucoup plus pragmatique et procédurale. Enfin la dernière partie vise à développer « la vie d'après » et la puissance de cette reconstruction.

La construction de ce foyer rêvé

Parler séparation, c'est parler d'un couple qui a eu des rêves et des espoirs. C'est parler d'une famille qui a traversé des joies et partagé des peines.

Une séparation, si elle doit arriver, s'inscrit donc dans cet historique factuel qui vient s'agiter et nous bousculer au moment de la remise en question du projet familial.

La période juste avant le choix (ou la découverte) de la séparation est souvent une des périodes les plus douloureuses du processus.

Il s'agit de ces instants laborieux au cours desquels celui qui sent qu'il pourrait être quitté ne sait plus comment se comporter pour « sauver son couple ».

Se faire tout petit, se faire oublier, faire des « efforts », se perdre dans la recherche du regard de l'autre... Puis, parfois, exploser d'agressivité ou de chagrin à force de s'être trop nié au profit de la poursuite d'un rêve qu'il est désormais seul à porter.

Durant cette période de grande confusion, celui qui a besoin de partir n'y parvient pas. Il ne supporte plus sa vie familiale mais s'y sent pour autant coincé. Tous les jours, continuer à franchir, à reculer, la porte de ce foyer éteint devient un calvaire. Passer des nuits à ruminer, les yeux ouverts sur les impasses que le cerveau a créées, n'est pas rare. Continuer à faire « comme ci » tandis que l'esprit fuit ce présent destructeur. Avoir perdu la saveur du quotidien et ne plus supporter l'existence de cet autre qui s'évertue à « aimer ». Voilà ce par quoi chacun des protagonistes peut passer.

Cette période est celle au cours de laquelle le foyer conjugal, le berceau du rêve familial, se transforme en ce que j'appelle souvent la « maison dorée », enfermante et étouffante.

Ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants

Nous sommes tous nés avec les mêmes histoires.

Côté femme, Mona Chollet dans son essai *Réinventer l'amour* en parle bien mieux que je ne le ferais¹.

Côté homme, la littérature m'est moins familière. Toutefois les essais et/ou récits relatifs à la masculinité permettent de constater que les hommes sont également « enfermés » dans des schémas de narration dès l'enfance.

Je suis une avocate des couples. J'ai autant de plaisir à aider les hommes que les femmes et, comme indiqué en prologue, je ne crois pas à une distinction fondamentale entre les deux genres pour aborder le sujet de la séparation.

Je constate toujours que les deux jeunes amoureux qui se sont engagés dans la grande aventure du couple et de la famille y ont cru et n'ont jamais imaginé finir, quelques années plus tard, dans le bureau d'un avocat. Chacun s'est lancé dans la construction de la maison rêvée avec ses propres outils, compétences et croyances, expériences et héritages de schémas familiaux divers et variés.

1. Mona Chollet, *Réinventer l'amour*, La Découverte, 2021.

Les deux amoureux envisageaient le même *happy end* : « Ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants. »

Ils avaient été prévenus que le chemin serait parfois laborieux. Mais ils espéraient faire mieux que les autres. Gorgés de l'orgueilleuse confiance de l'amour à ses débuts, ils feraient même mieux que leurs propres parents. Ils en étaient sûrs.

Les femmes analysaient les sacrifices de leur mère comme des guet-apens d'une autre époque.

Les hommes interprétaient les carences de leur père comme des manquements imposés par une éducation moyenâgeuse.

En définitive, ceux-là s'étaient donc inscrits sur le trek de « l'amour à deux » en postulant que le couple, et plus globalement la famille, ne dépendaient que de leur propre bonne volonté individuelle.

Madame avait rêvé à des regards profonds et elle les a eus.

Pour certaines, le rêve de princesse s'est concrétisé par une belle journée ensoleillée sous un voile blanc avec un chevalier au bout de l'allée.

Monsieur avait rêvé d'une jolie femme au regard admiratif et il l'a eue.

Pour certains, le rêve du patriarche rassurant et réconfortant a pris vie dans le « fan club » familial qui, tous les soirs, s'agite avec plaisir au retour du héros masculin de la famille.

Les enfants sont là, en bonne santé, plus vivants et exigeants que jamais.

Les plus courageux (ou les plus heureux et optimistes) auront été jusqu'à s'offrir trois enfants et plus.

Les plus raisonnables auront limité leur quotidien à un ou deux chérubins. Car, même si dans le cœur des parents l'amour est illimité, le rythme professionnel, couplé aux tâches quotidiennes du foyer, ne permet pas non plus d'être des magiciens de la vie !

Le cynisme de cette description est espiègle et volontaire. J'ai le sentiment que c'est par des images fortes, et presque un peu manichéennes, que les consciences peuvent s'éveiller.

Je reprends donc ce fameux tableau idyllique construit selon les schémas traditionnels intériorisés :

Désormais, la maison est construite à l'image de ces deux amoureux et de leurs aspirations. Heureusement, Pinterest a donné un coup de main pour la décoration.

Ces couples parviennent même à financer des vacances qui leur ressemblent : pour certains, le rêve se concrétisera par cette semaine au Cap d'Agde, la peau dorée par le soleil et les enfants occupés par la fête foraine. Pour quelques-uns, il prendra la forme d'un road trip familial en van pour éveiller l'aventurier sommeillant en eux. Pour d'autres, le bonheur se trouvera dans un de ces clubs de vacances dans lequel chacun navigue dans un quotidien sans contrainte.

Ils ont atteint ce fameux eldorado du couple qui leur a été conté et qui a bercé leur imaginaire.

Et c'est à cet instant que certains aperçoivent l'abîme. De manière plus ou moins concrète, au loin, se dessine un précipice. L'impression de vide, le risque de chute est là, sans pour autant savoir comment le gérer ni d'où il est arrivé.

Alors, afin d'éviter l'accident, ce sentiment, cette peur est balayée. Il s'agit de se concentrer sur ce qu'il y a « à faire » à la maison ou au travail.

Cette vision de peur refoulée, ce point noir dans le tableau idyllique peut prendre plusieurs formes : l'apparition d'un tiers dans ce potentiel bonheur de couple (la maîtresse, l'amant, la belle-mère, le patron), des problèmes de santé, l'éloignement d'un des membres de la famille ou encore un événement extérieur, même heureux, qui a impacté un proche ou un membre du couple. Parfois, même, c'est simplement l'érosion d'un temps qui s'étire jusqu'à l'ennui.

Au début de la conjugalité, le foyer n'est bien sûr pas une prison. Il est ce nid douillet, choisi et construit pour y accueillir le fameux *happy end*.

Ce foyer devient pourtant une sorte de carcan confortable, une « maison dorée », quand arrive cette période de doutes et de peurs.

La maison dorée est ce foyer qui est concrètement toujours aussi agréable qu'avant mais dans lequel, subjectivement, l'individu se sent de plus en plus enclavé... Pourtant, il ne s'agit pas vraiment d'une prison dorée dans la mesure où, très objectivement, rien n'empêche chacun de quitter le nid.

Ce que signifie « pour la vie » ?



Dans mon bureau, j'entends souvent les gens me livrer leur sentiment d'échec. Ils s'étaient mariés pour la vie, et divorcer signifie ne pas avoir tenu l'engagement fait à l'autre, devant leur famille, devant le maire, devant Dieu.

Lors des cérémonies de mariage, je souris souvent en écoutant les vœux des jeunes mariés qui se livrent à des promesses d'engagement « pour la vie ».

Je m'interroge : comment faire une promesse qui peut nous engager sur les cinquante ou soixante prochaines années ? Comment prendre un tel engagement, sur tant d'années, sans savoir qui nous serons dans dix, vingt ou trente ans et sans connaître ce que notre conjoint et nous-mêmes serons devenus ? Est-il possible de promettre de n'aimer personne d'autre pour tout le reste de la vie ?

Si nous sommes très sincères, nous pouvons éventuellement dire que nous l'espérons ! Mais qui peut honnêtement affirmer et préjuger l'avenir ?

L'être humain est un être de relation. Au gré de la vie, des rencontres se présentent. Sans comprendre pourquoi, une de ces rencontres peut transformer les certitudes d'hier, déstabiliser une vie familiale installée. L'amour ne se commande pas, il se ressent, il se nourrit... mais il peut également s'éteindre ou, en tout cas, se transformer.

Au-delà de la question du physique, il y a également les changements intérieurs. Ces transformations peuvent amener des couples à ne plus être tout à fait sur le même chemin.

Pendant de longues années, il m'a semblé que la promesse énoncée lors de la cérémonie du mariage était un aussi grand mensonge que celui du Père Noël pour les enfants. Pour autant j'aime ces mensonges, car ils livrent et entretiennent une magie à laquelle il me semble dommage de renoncer.

Un jour, une psychothérapeute m'a permis de régler une bonne fois pour toute cette ambiguïté intérieure. Comme beaucoup, je pleurais sur mon mariage « raté » et j'étais en boucle sur ce sentiment d'échec. Elle m'a suggéré d'interroger le concept de « se marier pour la vie » en m'invitant à chercher des synonymes de « vie ».

J'avoue : l'exercice m'agaçait un peu. Je l'abordais en mode : « Madame la psy, je suis nulle, j'ai tout fait voler en éclats... Laissez-moi souffrir en paix et arrêtez d'essayer de me démontrer le contraire ! ». Mais cette professionnelle était tenace et ne lâchait pas l'affaire : « Allez ! On y va ! Des synonymes de "vie" ? Honnêtement, j'ai peiné à trouver. Hormis « existence » ou « de la naissance à la mort », je ne voyais pas grand-chose...

Elle m'a finalement suggéré plusieurs synonymes dont certains m'ont étonnée. Mon synonyme fétiche est « quotidien ».

Ainsi, avec ce synonyme, il est possible de saisir que lorsque nous nous marions, nous prenons cet engagement pour la vie, c'est-à-dire simplement pour partager un « quotidien ». Si nous nous étions véritablement engagés pour toute notre existence jusqu'à 95 ans, nous aurions écrit le mot « vie » avec un V majuscule. Or le fait d'écrire spontanément « se marier pour la vie » avec un « v » minuscule nous ramène à une promesse bien plus tenable qui, dès lors, n'est plus un mensonge ! Avec cette nuance, nous nous marions pour partager avec amour, dans la joie et dans l'adversité, ce quotidien de la vie.

Lorsque nous nous marions, nous prenons cet engagement pour la vie, c'est-à-dire simplement pour partager un « quotidien ».

La nuance est subtile mais elle a du sens car elle nous permet de nous éloigner de la notion d'échec. Nous pouvons mettre un terme à notre union car notre engagement n'était pas d'aller jusqu'à 95 ans mais de partager un présent tant qu'il est possible et a du sens. Nous n'avons donc pas raté notre mariage. Au contraire même, nous restons dans la même sincérité que le jour où nous nous sommes dit oui à la mairie !

En imaginant, par erreur de langage (ou par schéma social), nous marier pour la Vie (l'existence entière), nous avons visé un but erroné. En effet, il « suffisait » de se marier pour la vie courante (le quotidien) pour se concentrer sur le chemin et sa qualité.

Il ne s'agit pas de durer pour atteindre un jour l'eldorado évoqué précédemment, il s'agit de cheminer au présent pour gagner en qualité de vie au quotidien. Contrairement à ce que nous pensions, la finalité du « ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants » avait moins de sens que l'histoire elle-même dans son parcours et son présent.

EN DROIT, C'EST QUOI UN MARIAGE ?

La réponse est banale mais j'aime à la rappeler. Légalement, votre mariage n'est qu'un contrat ! Un peu comme un contrat d'abonnement avec E.D.F. mais avec une forte charge personnelle, des devoirs et obligations et surtout un fort poids historique lié à cette institution morale.

C'est en 1792 que le mariage passe légalement du sacrement religieux au contrat civil et laïc. Depuis à peu près cette date, le divorce est possible. Ce contrat a toujours fait l'objet d'une vigilance des États car, historiquement et légalement, ce contrat fondait le concept même de « famille » ! Ce qui explique qu'encore aujourd'hui le livret de famille soit donné aux jeunes époux lors de leur mariage.

Mais c'est ce qui permet également de comprendre pourquoi, lors de leur divorce, les époux ont le sentiment erroné de détruire leur famille !

Le rêve d'un engagement aux contours flous

En accompagnant quotidiennement les futurs divorcés, je m'aperçois qu'au-delà de la pression liée à cette union imaginée pour la « Vie », aucun ne connaît finalement la véritable nature des engagements signés devant Monsieur le maire.

Qu'est-ce qui a été véritablement promis en ce jour fastueux au cours duquel n'éclataient que robe blanche, pièce montée et regards enveloppants ?

Abstraction faite des réponses subjectives propres à chacun, à quoi s'est-on engagé juridiquement et donc objectivement ?

Personne ne sait vraiment y répondre.

Et pour cause, il n'existe pas de préparation au mariage laïque, contrairement au mariage religieux !

Pourtant, savoir répondre à cette interrogation permettrait d'éviter des reproches « à tout va » dont la subjectivité dépendrait de l'humeur du jour. Savoir ce qui a été approuvé à la mairie permettrait de s'interroger sur le respect de nos engagements et les éventuelles raisons objectives d'une séparation.

En vertu de l'article 212 du Code civil, il n'existe que quatre obligations nées du mariage.

En général, la seule que les gens savent citer est celle du **devoir de fidélité**. Obligation légale la plus connue et certainement la plus souvent bafouée en pleine conscience. J'y reviendrai dans ce livre, l'adultère est souvent une porte de sortie de la maison dorée.

Les autres obligations ne sont pas moins piétinées mais ne semblent pas être considérées avec la même intensité. Et pourtant...

Il s'agit du devoir de respect, du devoir de secours et enfin du devoir d'assistance.

Les époux se doivent mutuellement respect, fidélité, secours, assistance.

Eh oui, par ce beau samedi ensoleillé, les jeunes époux se sont engagés à se respecter et à s'aider. Il ne s'agit ni de politesse, ni de philosophie, ni de poésie, ni de doux vœux.

Derrière chacun de ces mots se cache une vérité juridique qui a des conséquences.

Depuis 2006, le **devoir de respect** vise à accepter l'autre tel qu'il est. Ainsi, en acceptant ce qu'il est, l'époux s'engage à ne pas porter atteinte à son intégrité physique ou psychologique. Compte tenu de ce que j'entends dans mon bureau, il semble qu'il s'agisse également d'une obligation bien souvent mise à mal. Elle me semble même être la moins intégrée dans l'inconscient collectif.

À notre époque, je vois encore mes clients rouler des yeux lorsque je leur fais découvrir qu'ils bafouent leur obligation de respect lorsque, par exemple, ils dénigrent leur partenaire ou encore lorsque qu'ils fouillent dans le téléphone du conjoint sans le consentement de ce dernier.

Je passe pour une extraterrestre lorsque j'indique que la jalousie ou le chantage affectif ne sont pas des signes d'amour mais d'irrespect.

Même dans les histoires les plus simples ou les plus belles, les dérives sont possibles. Bien sûr, il est très tentant de lire les SMS pour aller vérifier la réalité d'une liaison imaginée. Bien sûr que, sur un coup de colère, les mots crachés peuvent dépasser la pensée. Mais un manquement à une obligation n'en justifie pas un autre.

Je constate dans le quotidien de ces couples en cours de séparation un irrespect banalisé, alimenté de reproches et asséché de toute excuse.

Le troisième devoir est le **devoir de secours**. Il représente le volet financier de l'engagement. En se mariant, chacun des membres du couple s'engage à aider l'autre matériellement et financièrement en proportion de ses capacités. Ce devoir, bien intégré par nos aïeuls, tend à disparaître dans l'esprit des générations actuelles. Chez les plus jeunes, l'indépendance

affirmée de chacun mène à l'individualisme et à l'éloignement de ce concept de solidarité matrimoniale.

Enfin, le **devoir d'assistance** est le pendant « affectif » et moral à offrir à son conjoint ou sa conjointe.

Une fois que l'ensemble de ces obligations sont rappelées, qu'en faire ?

Peut-être simplement les laisser résonner en soi et ainsi s'interroger sur leur respect par chacun... car, régulièrement, je découvre que ces différentes notions ne traversent même plus l'esprit des couples et encore moins celui des futurs divorcés. Quelques-uns comprennent le sens profond de ces engagements. Pour autant, une sorte d'acceptation (ou de résignation) à ne pas respecter ou ne pas avoir su faire respecter ces engagements-là les invitent à rapidement s'éloigner du sujet.

UN CONTRAT DE MARIAGE ? MAIS QUELLE IDÉE ?!

À chaque fois que des amis se marient, je leur demande s'ils ont fait un contrat de mariage. Je deviens alors un terrible oiseau de mauvais augure. Et pourtant ! Puisqu'un mariage est un contrat, pourquoi ne pas choisir le contenu de cet engagement plutôt que de se voir imposer une organisation légale dont nous n'avons même pas connaissance ?

Ainsi, contrairement à d'autres pays européens, la plupart des Français se marient sous le régime légal de la communauté alors même qu'ils vivent comme dans un régime de séparation (avec des comptes séparés et un compte commun). Les incompréhensions et les questionnements vont naître lors des moments forts de la vie (décès, achat de biens, financement d'études, entrepreneuriat, divorce). Pourtant, si ce sujet avait été évoqué avant le mariage, bien des crispations auraient pu être évitées ! Heureusement, il existe la possibilité de changer de régime matrimonial en cours de mariage : un contrat peut toujours se renégocier ! Pour plus de précisions, voir l'annexe 1.